

---

M.E.S., Numéro 132, Vol. 1, janvier – février 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 20 février 2024

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, janvier - février 2024*



## EVALUATION DES DETERMINANTS DES APTITUDES ENTREPRENEURIALES DES FEMMES ENTREPRENEURES DE KINSHASA

par

**Chantal MUNGANGA MALAKU**

*Chef de Travaux et Doctorant en Psychologie*

**Jean KANGA KALEMBA VITA**

*Professeur Emérite*

**Augustin NANIZAYAWO Augustin**

*Doctorant en Gestion des Entreprises et Organisation du travail*

*(Tous) Faculté de Psychologie et Sciences de l'éducation,*

*Université de Kinshasa*

---

### Résumé

La présente étude avait pour objectif d'évaluer les facteurs les plus déterminants ou les facteurs explicatifs des aptitudes entrepreneuriales chez les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa. Pour ce faire, nous avons recouru à la méthode d'enquête appuyée par une échelle d'évaluation des aptitudes entrepreneuriales.

Concrètement, nous avons administré l'échelle à un échantillon représentatif de 217 femmes issues de cinq associations des femmes entrepreneures affiliées à la Fédération des Entreprises du Congo, ville province de Kinshasa.

Les résultats obtenus se résument comme suit : (1) les notes moyennes aux différentes dimensions des aptitudes entrepreneuriales révèlent des fortes aptitudes entrepreneuriales chez les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa. (2) La motivation intrinsèque, le statut civil, la formation suivie et le statut professionnel se sont révélés comme les facteurs les plus déterminants des aptitudes entrepreneuriales. On peut, au regard de ces résultats, conclure que l'une des voies qui renforce l'autonomisation des femmes est la possibilité pour elles de créer et de gérer leurs propres affaires.

**Mots-clés** : entrepreneuriat féminin, aptitudes entrepreneuriales et femmes entrepreneures.

### Abstract

The present study aimed to evaluate the most determining factors of entrepreneurial skills among women entrepreneurs in the city of Kinshasa. To do this, we used the survey method supported by a scale for evaluating entrepreneurial skills.

Concretely, we administered the scale to a representative sample of 217 women from five associations of women entrepreneurs affiliated with the Fédération des Entreprises du Congo, city province of Kinshasa.

The results obtained are summarized as follows: (1) the average scores on the different dimensions of entrepreneurial skills reveal strong entrepreneurial skills among women entrepreneurs in the city of Kinshasa. (2) Intrinsic motivation, civil status, training and professional status were found to be the most determining factors of entrepreneurial skills. Based on these results, we can conclude that one of the ways that strengthens the empowerment of women is the possibility for them to create and manage their own businesses.

**Keywords** : female entrepreneurship, entrepreneurial skills and women entrepreneurs.

### INTRODUCTION

L'entrepreneuriat féminin occupe une place non négligeable dans les programmes de développement économique et social d'un pays. En République Démocratique du Congo (R.D.C), la Banque mondiale (2016) estime à 38,92 % la proportion des firmes appartenant en partie à des femmes et à 13,68 % de ces firmes sont gérées par des femmes. En dépit de l'importance économique de l'entrepreneuriat féminin, la Banque Mondiale (2016) révèle que les femmes congolaises font face à plus d'obstacles sur le marché des affaires comparativement à leurs homologues masculins. A ce sujet, les statistiques montrent que 60 % des hommes sont des chefs d'entreprises dans le secteur formel comparativement aux femmes (40 %) (Banque Mondiale, 2016 ; Ekomene, 2019).

Outre les obstacles juridiques et **sociétaux**, on peut citer aussi l'absence de financement des activités des femmes entrepreneures. Seulement 3,6 % d'entreprises dirigées par les femmes ont pu contracter un prêt bancaire en 2016 contre 10,2 % d'entreprises dirigées par les hommes. Dans cette même liste des obstacles, on peut évoquer aussi : la mentalité conservatrice qui veut que la femme reste à la maison pour s'occuper de la famille, le manque des compétences entrepreneuriales des femmes, la faible maîtrise de la gestion d'entreprise et des questions financières ainsi que le manque d'accès aux réseaux professionnels (Banque Mondiale, 2016).

D'ailleurs, l'ancien Code de la famille (article 448) obligeait toute femme mariée d'obtenir l'autorisation maritale avant de signer un contrat de travail ou de démarrer une affaire (Code de la famille de la RDC, article 448).

Cette situation n'est pas propre à la RDC, les femmes, à travers le monde, sont relativement peu nombreuses à s'engager dans les activités de création de petites et moyennes entreprises et cela en dépit des actions de mouvements de défense de droits des femmes et de leur forte représentativité au niveau de la population active. En Afrique subsaharienne francophone, les femmes sont dans une situation plus vulnérable. En effet, 86 % d'entre elles occupent un emploi précaire car elles sont plus nombreuses à arriver sur le marché du travail sans formation et entrent dans la vie active à un âge plus précoce que les hommes (Organisation Internationale de la Francophonie, OIF, 2016). Cependant, étant plus entreprenantes, ces femmes développent des activités génératrices de revenus (AGR) via les micros entreprises ou en qualités de travailleuses indépendantes du secteur informel, opérant essentiellement dans des activités à faible valeur ajoutée (Dzaka-Kikouta & Mabenge, 2018).

Dans ce contexte, les chances de succès pour les femmes entrepreneures restent moindres à cause d'une part des différences dans la réglementation des affaires entre les entrepreneurs masculins et féminins et d'autre part de la mauvaise considération sociale du rôle de la femme au sein de la société congolaise. Dans ce même ordre d'idées, certaines recherches ont conclu que l'autonomisation des femmes est fondamentale pour la réduction de la pauvreté et demeure une condition préalable au développement économique d'une nation. À cet effet, l'entrepreneuriat féminin reste le point d'entrée clé pour améliorer l'autonomisation économique des femmes à travers l'Afrique francophone et dans le monde (Commission Économique pour l'Afrique, CEA, 2017, Dzaka-Kikouta & Mabenge 2018).

Il existe, par ailleurs, des études réalisées dans différents pays africains qui ont essayé de conceptualiser ces facteurs au contexte africain. A titre illustratif, l'étude de Hassine (2016) conclut que l'entrepreneuriat féminin en Tunisie a été influencé par les facteurs socioculturels (l'optimisme de l'entourage, les croyances traditionnelles, l'équilibre entre la famille et le travail) à une hauteur de 85,3 %. Dans cette même optique, les résultats de la recherche de Himrane et Hassani (2017) ont conclu que le niveau d'activité entrepreneuriale féminine en Algérie est fort. Ce fort niveau est attribué aux facteurs économiques, réglementaires et socioculturels qui influent sur la démarche entrepreneuriale et ces femmes semblent être plus motivées par des facteurs personnels (recherche de l'épanouissement personnel, de l'autonomie et de l'indépendance). De leur part, Paturel et Arasti (2006) ont constaté que les facteurs psychologiques, socioculturels, économiques, politiques ainsi que les réseaux entrepreneuriaux influencent la création de l'entreprise chez les femmes entrepreneures.

En somme, les facteurs internes ou caractéristiques personnelles des femmes entrepreneures constitueraient les déterminants des aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures. Eu égard à ce qui précède, il est important de mener des études mettant en évidence les facteurs qui expliquent les aptitudes entrepreneuriales des entrepreneures féminines et d'agir sur celles-ci en vue de promouvoir la gestion et la création d'entreprise par les femmes.

La ville de Kinshasa, à travers ses associations des femmes entrepreneures, regroupées au sein de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) constitue le cadre physique de la présente étude. Précisément, les cinq associations qui ont servi de cadre à la présente étude sont: (1) l'AFAC, (2) l'AMACCO, (3) l'ASSOFE, (4) COPEMECO, et (5) la CNFE. Ainsi, la présente étude soulève les questions suivantes : (1) Les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa ont-elles des aptitudes entrepreneuriales ? ; (2) Quelles sont les facteurs les plus déterminantes des aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures de la Ville de Kinshasa ?

## I. CADRE CONCEPTUEL

### 1.1. Entrepreneuriat féminin : éclaircissement théorique

L'entrepreneuriat féminin est l'action de créer de la richesse, de l'emploi, en concrétisant un projet de création d'entreprise, ou de reprise d'une activité déjà existante par la femme. C'est aussi prendre des risques en ce qui concerne la vie et la sécurité financière de son entrepreneur (Schumpeter, 1935). Dans cette optique, est appelée entrepreneure, la femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume les risques et responsabilités financiers, administratifs et sociaux et qui participe quotidiennement à sa gestion courante (Lavoie, 1988). De plus, elle prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise et elle la dirige de manière innovatrice et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés (Filion, 1997). Il ne suffit donc pas d'être propriétaire d'entreprise pour être entrepreneure. Chabaud et Lebègue (2013) insistent sur la distinction entre le terme de dirigeant entrepreneure qui renvoie à la femme qui crée ou reprend une entreprise et la dirigeante cadre qui fait référence à celle qui a accédé à des positions très élevées dans la hiérarchie de l'entreprise. La

différence essentielle est liée à la prise des risques financiers et personnels pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

## 1.2. Approches explicatives de l'entrepreneuriat féminin

Trois approches sont retenues dans cette étude. Il s'agit de l'approche féminisme social, de l'approche féminisme socioconstructiviste ou poste positiviste ainsi que de l'approche des 5M de l'entrepreneuriat féminin. En effet, l'approche féminisme social postule que le processus de socialisation mis en place dès l'enfance explique les différences entre les hommes et les femmes. Selon ce courant, les hommes et les femmes agiront différemment dans la conduite de leur entreprise et adopteront des stratégies singulières en matière d'entrepreneuriat. Greer et Green (2003) soutiennent que « la socialisation peut être perçue à la fois comme reflétant et perpétuant la discrimination ». Bien que cette approche étudie les ressemblances et les différences entre homme et femmes, à aucun moment n'est supposé une supériorité de l'un de deux. Même s'ils abordent différemment l'entrepreneuriat, ils peuvent, tous deux, développer des compétences distinctives.

Quant à l'approche féminisme socioconstructiviste, elle s'interroge sur la manière dont le masculin et le féminin sont construits socialement. Ainsi, pour cette approche, le genre varie dans le temps et dans l'espace et est le résultat de l'éducation et de l'interaction sociale (Ahl, 2006). L'environnement social prescrit ses règles et ses codes et les impose distinctement aux filles et aux garçons et seront entretenues à chaque âge. La manière dont seront intégrés ces codes influencera leur agissement et leur mode de pensée. Ahl (2006) après avoir analysé 81 articles (de revues scientifiques) sur l'entrepreneuriat des femmes, de 1982 à 2000, conclut que la majorité des recherches considèrent la femme entrepreneure comme « l'autre ». Cette approche considère donc que les aspects liés au genre sont construits et négociés au sein d'un contexte historique, social et géographique, et accomplis au travers de la pratique. Le genre est donc perçu comme le résultat d'une éducation et d'interactions sociales, il varie dans le temps et en fonction du contexte (Lebègue, 2011). Brush (cité par Lebègue, 2011) suggère que les instruments développés à partir de la population masculine peuvent échouer à expliquer le parcours entrepreneurial des femmes.

Enfin, en ce qui concerne l'approche des 5M de l'entrepreneuriat féminin, Brush et al. (2009) proposent dans le prolongement du modèle des « 3M » (Money, Market, Management), le modèle des « 5M » qui intègre les normes socio-culturelles, le contexte familial de l'entrepreneure ainsi que le micro et macro-environnements tout sachant que le « genre » est désormais le prisme au travers duquel est étudié l'entrepreneuriat féminin. Le contexte familial est capturé par la notion de maternité (Matherhood) et se situe désormais au cœur de l'interaction des « 3M », et met ainsi l'accent sur le fait que ce dernier peut avoir un impact plus important pour les femmes que pour les hommes ». Selon l'auteur, le macro-environnement comprend les politiques nationales, les stratégies culturelles et économiques, tandis que le **micro**-environnement renvoie aux politiques régionales de soutien, aux services et initiatives locales. La dimension « Matherhood » symbolise donc l'influence du contexte familial qui impacte de manière plus prononcée les femmes que les hommes. Le marché renvoie donc à l'accès au marché, à la détection d'opportunités et à leur exploitation, et intervient dans le choix du secteur d'activité. L'argent fait référence au financement de l'activité : fonds propres, financement bancaire etc... Le management comprend l'organisation de l'activité entrepreneuriale : gestion humaine et de l'entreprise.

### 1.3. Entrepreneuriat féminin : pourquoi, comment, qui sont-elles (quoi) ?

#### 1.3.1. Pourquoi les femmes deviennent elles entrepreneures ?

Cette question renvoie aux motivations qui poussent les femmes à devenir entrepreneures. En effet, la motivation est selon Onana (2011), un ensemble de facteurs conscients et inconscients qui agissent sur les conduites et sont la base de tout ce qui pousse l'individu à l'action. Il ne fait aucun doute que de plus en plus de femmes optent pour la carrière entrepreneuriale, mais toutes ne le font pas pour les mêmes raisons. Certaines le font délibérément, par ambition et de façon spontanée parce qu'elles sont issues de milieu d'entrepreneurs ou parce qu'elles ont les capacités de saisir et d'exploiter une opportunité. D'autres, font ce choix par nécessité, n'ayant pas d'autres possibilités professionnelles et se retrouvent dans l'obligation de travailler à leur compte. Les motivations peuvent être d'ordre psychologique, économique, social ou autre. Nous ne prétendons pas présenter l'ensemble des réponses possibles mais nous les classons de manière à ce qu'elles correspondent aux variables prises en considération dans les différents modèles conceptuels. Dans cette optique, il sied de signaler que la littérature consacrée affirme que les principales motivations des femmes à se lancer en affaire sont de deux natures. Il s'agit des facteurs pull (création par vocation ou opportunité) et des facteurs push (création par nécessité).

#### 1.3.2. Comment les femmes deviennent elles entrepreneures et qui sont-elles ?

En observant la situation à la création de ces femmes entrepreneures, les statistiques nous indiquent que près de 70 % de femmes entrepreneurs européennes ont créé leur affaire, autour de 20 % en ont hérité et moins de 10 % l'ont acheté (Rapport de la Banque Mondiale, 2016 ; Ekomené, 2019). Lors de la création de leur entreprise, le recours aux fonds personnels est majoritairement **la source de financement la plus utilisée**. Selon Chavan (2005), les entrepreneures rencontrent des difficultés à obtenir des financements. Ces difficultés sont parfois liées à des discriminations réelles dans l'attribution des prêts aux entrepreneures mais parfois elles sont dues à la perception même des entrepreneures à l'égard des institutions financières. Cela les conduit à ne pas s'en approcher et à ne demander aucun prêt. En ce qui concerne leur style de gestion, Brush (1992) confirme que le style de management féminin est "soft", relationnel et interactif. Ces entrepreneures ont une approche plus personnelle avec les employés et une attitude «maternelle» envers eux (Riebe, 2005), un style de gestion participatif (Mione, 2002) dans la mesure où elles encourageraient la participation et le partage du pouvoir et de l'information. Elles sont intéressées par le présent plus que par l'avenir (Bird & Brush, 2002). Ces femmes possèdent certains attributs psychologiques et traits de personnalité particuliers.

#### 1.4. Typologie des femmes entrepreneures

Plusieurs auteurs ont tenté d'identifier un profil type ou une typologie des femmes entrepreneures. Trois typologies sont évoquées dans ce travail. Il s'agit de la typologie de :

##### 1.4.1. Typologie de Goffe et Scase (1985)

En combinant le degré d'attachement au rôle traditionnel des femmes et les valeurs entrepreneuriales, Goffe et Scase (1985) ont identifié quatre catégories des femmes entrepreneures, à partir d'une enquête auprès de femmes chefs d'entreprise en Grande-Bretagne (les conventionnelles, les domestiques, les innovatrices et les radicales). (1) Les « conventionnelles » créent leur entreprise dans le but de palier à l'insuffisance du revenu familial. ; (2) Les « domestiques » sont celles qui ont pour principale motivation le besoin de flexibilité dans le travail ; (3) Les « innovatrices » sont des femmes qui considèrent que l'entrepreneuriat est une voie pour atteindre des succès économiques et personnels face à des carrières classiques dans les grandes entreprises (4) Les « radicales » ont pour motivation principale de développer le rôle des femmes dans la société en général, plutôt que de réaliser des gains financiers.

##### 1.4.2. Typologie de Ducheneaut et Orhan (2002)

Ducheneaut et Orhan (2002) dressent une typologie des femmes entrepreneures en se basant sur les critères suivants : (1) La motivation à la création : nécessité ou volonté, (2) L'origine de l'idée ou de la compétence professionnelle : personnelle ou de l'environnement proche. (3) L'innovation : les femmes qui innovent ont presque toutes une qualification initiale puis une expérience professionnelle dans un domaine proche de l'activité créée. (4) L'accompagnement : les femmes entrepreneures qui accompagnent ne se contentent pas d'apporter une aide momentanée (5) La poursuite : certaines femmes sont appelées à poursuivre une activité, soit à la suite d'un événement accidentel (décès du chef d'entreprise), ou d'une façon programmée (transmission familiale) et (6) Le rebondissement : ces femmes se sont orientées vers l'entrepreneuriat à la suite d'une insatisfaction ou d'un accident de parcours dans leur carrière professionnelle.

##### 1.4.3. Typologie de Heilman et Chen (2003)

En tenant compte du niveau d'éducation et de l'expérience professionnelle, Heilman et Chen (2003), ont distingué deux profils de femmes entrepreneures : (1) Les femmes entrepreneures traditionnelles : sont celles ayant un niveau de formation assez faible et peu d'expérience individuelle ; (2) Les femmes entrepreneures modernes : elles se distinguent des traditionnelles, par leur haut niveau de formation, et l'accumulation d'expérience professionnelle.

#### 1.5. Facteurs psychosociologiques de l'entrepreneuriat féminin

Dans la littérature scientifique, on retrouve les facteurs individuels, économiques, socioculturels et politiques de l'entrepreneuriat féminin.

##### 1.5.1. Facteurs individuels

Robichaud et Mc Graw (cité par Brouillard, 2005) ont constaté que les femmes entrepreneures sont plus similaires que différentes des hommes au niveau des dimensions psychologiques et démographiques. Dans ce contexte, Shane, Locke et Collins (cité par Brouillard, 2005) ont élaboré un schéma d'analyse dans lequel les motivations des entrepreneurs sont mises en relation avec le processus de démarrage de l'entreprise. Dans l'ensemble des indicateurs de la motivation des femmes entrepreneures, ils ont inclus le besoin d'accomplissement, la propension à prendre un risque, la tolérance de l'ambiguïté, le contrôle de soi, l'efficacité individuelle, l'indépendance personnelle, la quête d'objectifs, « la drive » et la passion.

Pour Begley (cité par Brouillard, 2005), trois de ces indicateurs ne sont pas indépendants mais inter-corrélés. Il s'agit de la recherche de l'indépendance personnelle, du besoin d'accomplissement et de la prise

des risques : les personnes étant à la recherche de l'indépendance personnelle sont dotées d'un fort besoin d'accomplissement et prennent des risques plus calculés. Dans cette même optique, Morisson (2001) et Davidson (1995) estiment que les caractéristiques personnelles de l'entrepreneur sont mises en relation avec la création d'entreprises. Ces caractéristiques sont celles démographiques et se résument au sexe, à l'âge, à l'état matrimonial, aux antécédents familiaux, au niveau de scolarité, à l'expérience, au rang familial et aux motifs de se lancer en affaires.

#### 1.5.2. Facteurs économiques

La littérature scientifique confirme qu'il existe des relations entre le revenu et la création d'entreprises. Alfaro et Charlton (2006) ont constaté que le revenu appréhendé par le PIB a un effet positif sur la création d'entreprises. En revanche, Wennekens et al. (2005) ont découvert un effet en U en fonction duquel une hausse du PIB par habitant dans les pays à plus faibles revenus s'accompagne d'une hausse de l'entrepreneuriat. A un certain niveau de revenus par habitant, une hausse du revenu par habitant s'accompagne en revanche d'une baisse de l'entrepreneuriat. Dans la même optique, il ressort de l'étude d'Adrangi et al. (2003) que la croissance économique s'accompagne de l'émergence de grandes entreprises alors que sa décroissance favorise plutôt l'émergence de petites et moyennes entreprises. Cette relation s'explique par le fait que dans une économie développée, les individus ont beaucoup de chance de trouver un emploi bien payé et, partant, de ne pas être motivé à créer des Petites et Moyennes Entreprises. Outre les opportunités, certains lancent aussi leur propre affaire par nécessité, parce qu'ils sont au chômage par exemple (Colot, 2007 ; Benredjem, 2009).

#### 1.5.3. Facteurs socioculturels

Bayad et Bourguiba (cités par Colot, 2007) ont évalué l'effet de la culture sur l'entrepreneuriat en recourant à la grille culturelle d'Hofstede. Selon celle-ci, une culture caractérisée par une faible « distance hiérarchique », un fort « individualisme », une forte « masculinité » et une faible « maîtrise de l'incertitude » serait propice à l'entrepreneuriat. En recourant à la même méthodologie, dans le contexte africain, Diakité (2004) a constaté que les femmes de l'ethnie peule sont plus entreprenantes que leurs homologues de l'ethnie soussou. Il existerait donc une dimension ethnique de la création d'entreprises. L'influence de l'ethnie se manifeste aussi via sa transmission des valeurs et croyances aux individus pendant la socialisation. Dans la plupart de sociétés africaines, il est transmis à la fille l'idée selon laquelle son statut dépend plus de son état matrimonial et de sa fécondité que de son activité. La société réserve donc à la femme un statut d'inférieur se traduisant par un exercice limité du pouvoir décisionnel et un accès difficile à l'éducation et aux ressources. En d'autres termes, il existe des préjugés socioculturels sur sa place et son rôle dans la société, qui ne militent pas en faveur de son implication dans la lutte contre la pauvreté.

#### 1.5.4. Facteurs politiques

Des chercheurs ont montré que les lois, politiques et programmes ont un rôle au niveau de la tendance et du potentiel des individus, quant au choix des activités entrepreneuriales et de l'accès aux moyens et aux services encourageant le processus de lancement dans les affaires. Ceci est bien mis en évidence dans le modèle d'analyse de Shapero et Gartner (cités par Colot et al., 2007), via les aides de l'Etat, la disponibilité de services de soutien et d'autres influences gouvernementales. Cependant, dans le cas spécifique des femmes entrepreneures, Bellacourt et al. (Cités par Lee-Gosselin, Housieux & Villeneuve, 2010) ont constaté qu'elles perçoivent les programmes gouvernementaux comme étant trop lourds sur le plan administratif et que ceci les décourage à s'y intéresser. De plus, selon les mêmes auteurs, elles estiment que ces programmes ne satisfont pas suffisamment leur demande en informations et que le temps qu'ils consacrent pour satisfaire à leurs exigences est parfois élevé.

### 1.6. Déterminants de l'entrepreneuriat féminin

Plusieurs variables sociodémographiques sont identifiées comme étant des déterminants de l'entrepreneuriat féminin. Il s'agit de :

#### 1.6.1. Age de la femme avant la création de l'entreprise

L'importance de cette variable réside dans son influence sur le parcours entrepreneurial des femmes. Dans son modèle, Liles (1974) qui a testé l'effet de deux variables sur la décision d'entreprendre par les femmes, à savoir l'âge et les obligations familiales, a conclu que la maturité d'entreprendre est atteinte vers l'âge de 25 à 45 ans. Il décrit cette tranche d'âge comme étant « la période du libre choix » où l'on a confiance en soi et où l'on dispose d'une base financière suffisante tandis que les contraintes familiales sont moindres. La majorité d'études révèle que les femmes entrepreneures sont en général plus jeunes que leurs homologues masculins (Ratté, 1999).

#### 1.6.2. Niveau de l'éducation et de la formation

L'analphabétisme des femmes prend des dimensions inquiétantes à travers le monde. D'ailleurs, deux tiers des illettrés du monde sont des femmes, et on ne s'attend pas à ce que le nombre (environ 600 millions) diminue de manière significative dans les 20 prochaines années. Ce constat lié au niveau éducatif des femmes influence leurs chances sur le marché du travail et leur potentiel pour se lancer dans des carrières entrepreneuriales (Cornet & Constandinidis, 2007). Dans cette optique, l'importance du niveau d'instruction est fortement corrélée au processus d'acquisition du statut d'entrepreneur et le type de création. En effet, les femmes ayant un niveau de diplôme moins élevé sont généralement dans un processus de création par nécessité ou de reprise d'entreprise familiale.

#### 1.6.3. Etat matrimonial et nombre de personne à charge avant la création de la firme

Le statut matrimonial joue un rôle important dans la création et la gestion de l'entreprise. Ainsi les femmes célibataires n'envisagent pas leur carrière entrepreneuriale de la même manière que les femmes mariées ou celles ayant des enfants à charge. L'agence de stimulation économique (ASE) en Belgique, dans une étude sur l'entrepreneuriat féminin en Wallonie (2008) a dégagé trois profils de femmes entrepreneures, en se basant sur le statut matrimonial : (1) Les femmes célibataires sans enfants à charge qui considèrent l'activité entrepreneuriale comme un investissement personnel important et qui recherchent l'autonomie et à faire ce qu'elles aiment ; (2) Les femmes en couple avec ou sans enfant à charge dont l'activité entrepreneuriale est souvent considérée comme un second revenu ou qui constitue un moyen de regagner la vie professionnelle, après une rupture pendant la période consacrée à l'éducation des enfants et (3) Les femmes chefs de familles monoparentales avec enfants qui sont les plus fragiles dans leur statut d'indépendantes car elles doivent garantir un revenu et en même temps assumer seules les charges familiales.

#### 1.6.4. Expérience antérieure ou statut professionnel avant la création de l'entreprise

Plusieurs recherches ont montré que ces dernières semblent souvent moins qualifiées que les hommes, possèdent moins d'expérience professionnelle en gestion d'entreprise et/ou dans le secteur d'activité dans lequel elles se lancent, et manquent de compétences aux niveaux financier, managérial et/ou entrepreneurial. A ce sujet, Hisrich et Brush (1984) ont constaté qu'avant de lancer leurs affaires, les femmes entrepreneures montrent des expériences de travail variées, à un niveau hiérarchique moyen. Lee-Gosselin et Grisé (1990) ont remarqué que certaines entrepreneures de leur échantillon n'ont jamais travaillé avant de lancer leurs affaires. Burke (1991) affirme de son côté, que nombreuses sont les femmes qui se lancent dans des secteurs où elles n'ont aucune expérience. Elles ont peu ou pas d'expérience du type d'entreprise qu'elles créent, ni d'expérience en gestion. St Cyr et al (2003) indiquaient que les femmes entrepreneures, en Amérique du nord ne possèdent souvent pas d'expérience antérieure dans leur secteur d'activité, chose qui rend difficile l'épanouissement de leurs entreprises.

#### 1.6.5. Réseau entrepreneurial ou association d'appartenance

Cornillon (2005) estime qu'un réseau est un groupe de personnes avec des intérêts, des valeurs et des objectifs communs, qui se regroupent pour s'aider mutuellement. Dans cette perspective, il fonctionne sur une logique de gagnant/gagnant avec trois principes clés : un même statut pour tous ses membres (pas de structure hiérarchique), donner et recevoir, se faire mutuellement confiance. Dans leur comparaison des réseaux féminins et masculins, ces auteurs ont relevé la faible présence des femmes au sein des réseaux masculins et la position favorable des femmes à inclure des hommes dans leurs réseaux. Des études ont abouti à des résultats similaires concernant la composition des réseaux. Ainsi, pour Carter (2003), les femmes sont plus souvent dans des réseaux exclusivement féminins et les hommes ont plus tendance à intégrer des réseaux composés entièrement d'hommes. Verheul (2002) a tenté d'expliquer cette faible participation des femmes entrepreneures aux réseaux, en concluant qu'elles sont plus susceptibles de recourir à des mentors qui les initient à la profession.

## II. PARTICIPANTS A L'ETUDE

Dans la présente étude, notre population est constituée des femmes affiliées aux cinq associations précitées. De cette population, nous avons extrait un échantillon représentatif de 217 femmes entrepreneures. Cet échantillon est présenté dans le tableau suivant en fonction des variables sociodémographiques suivantes : (1) âge, (2) statut matrimonial, (3) personne à charge, (4) niveau d'études, (5) statut professionnel, (6) associations et (7) formation spécifique suivie avant la création de l'entreprise.

**Tableau I. Répartition des sujets de l'échantillon selon les variables socio- démographiques**

Tranches d'âge	Associations					Total	
	AFAC	AMACCO	ASSOFE	COPEMECO	CNFE/FEC	f	%



Moins de 20 ans	1	1	0	0	0	2	0,92
20-29 ans	6	8	4	9	4	31	14,29
30-39 ans	12	13	8	24	10	67	30,88
40-49 ans	14	14	15	28	10	81	37,33
50 ans et plus	7	9	7	6	7	36	16,58
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>34</b>	<b>67</b>	<b>31</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut matrimonial</b>	<b>AFAC</b>	<b>AMACCO</b>	<b>ASSOFE</b>	<b>COPEMECO</b>	<b>CNFE/FEC</b>	<b>f</b>	<b>%</b>
Célibataire	4	4	2	8	3	21	9,68
Mariée	26	26	25	46	23	146	67,28
Divorcée	4	6	1	8	2	20	9,22
Veuve	4	5	5	4	2	20	9,22
Union libre	2	4	1	1	0	8	3,69
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>34</b>	<b>67</b>	<b>31</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>
<b>Personne à charge</b>	<b>AFAC</b>	<b>AMMACO</b>	<b>ASSOFE</b>	<b>COPEMECO</b>	<b>CNFE/FEC</b>	<b>f</b>	<b>%</b>
1-5 personnes	7	20	16	37	13	93	42,86
6-10 personnes	18	18	16	24	17	93	42,86
11-15Personnes	13	7	2	4	1	27	12,44
Plus de 15 personnes	2	0	0	2	0	4	1,84
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>34</b>	<b>67</b>	<b>31</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'études</b>	<b>AFAC</b>	<b>AMACCO</b>	<b>ASSOFE</b>	<b>COPEMECO</b>	<b>CNFE/FEC</b>	<b>f</b>	<b>%</b>
Niveau 0	1	4	1	2	0	8	3,69
Niveau 1	4	11	2	2	2	21	9,68
Niveau 2	7	9	5	16	2	39	17,97
Niveau 3	20	9	18	33	18	98	45,16
Niveau 4	5	8	8	13	8	42	19,35
Niveau 5	3	4	1	0	1	9	4,15
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>
<b>Formation suivie</b>	<b>AFAC</b>	<b>AMACCO</b>	<b>ASSOFE</b>	<b>COPEMECO</b>	<b>CNFE/FEC</b>	<b>f</b>	<b>%</b>
Management	6	9	6	10	6	37	17,05
Entrepreneuriat	10	11	8	15	8	52	23,96
Gestion financière	16	9	14	30	11	80	36,87
Aucune	8	16	7	11	6	48	22,12
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut professionnel</b>	<b>AFAC</b>	<b>AMACCO</b>	<b>ASSOFE</b>	<b>COPEMECO</b>	<b>CNFE/FEC</b>	<b>f</b>	<b>%</b>
Salariée	18	18	22	38	13	109	50,23
Indépendante	13	15	6	20	13	67	30,88
Sans emploi	9	12	7	8	5	41	18,89
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>

Légende : Niveau 0 (Sans certificat d'études primaires) ; Niveau 1 (Certificat d'études primaires) ; Niveau 2 (Diplôme d'Etat ou équivalent) ; Niveau 3 (Graduat ou diplôme d'Etat +3) ; Niveau 4 (Licence ou diplôme d'Etat+5) ; Niveau 5 (Maîtrise ou licence+2).

### III. METHODES ET TECHNIQUES DE L'ETUDE

Nous avons recouru à l'échelle de mesure de facteurs psychosociologiques de l'entrepreneuriat des femmes de Paturel et Arasti (2006) que nous avons réduit à quatre pieds pour des raisons d'étude. Concrètement, le sujet était invité à donner son point de vue en spécifiant s'il est totalement en désaccord (TD), En désaccord (D), En accord(A) et Totalement en accord (TA.) avec les différents énoncés de l'échelle. Dans le souci d'obtenir les informations sur les caractéristiques sociodémographiques des femmes entrepreneures, nous avons administré simultanément un questionnaire. Une étude métrologique réalisée auprès des sujets de l'étude, en se servant du coefficient alpha de Cronbach, a démontré une bonne consistance interne de l'échelle (confiance en soi, ambition et passion .74 ; Prise de risque .73 ; Détermination, créativité et leadership .72 ; Goût du challenge .72 ; Motivation intrinsèque .71 ; Motivation extrinsèque .73 ; Situations économique, financière, politique et réglementaire .72 ; Situations culturelle, informationnelle et infrastructurelle .76 et l'échelle dans l'ensemble .89).

Tableau II. Description de l'échelle en fonction des thèmes

N°	Dimensions	Sous-dimensions (indicateurs)	Nombre d'items
1.	<i>Aptitudes entrepreneuriales</i>	Confiance en soi, ambition et passion. Prise de risque Détermination, créativité et Goût du challenge	5 items (2, 3, 1,9 et 10) 5 items (4, 5, 6, 7, et 8) 4 items (16, 17, 21 et 22) 5 items (11, 12,13, 14 et
2.	<i>Facteurs psychologiques : entrepreneuriales</i>	Motivations Internes Externes	5 items (23, 24, 25, 26 et 27) 7 items (18, 19, 20, 28, 29, 30 et 31)
3.	Facteurs sociaux ou environnementaux	Situations économique, financière, politique et réglementaire Situations culturelle, informationnelle et infrastructurelle.	4 items (32, 35, 36 et 38) 3 items (33, 34, 37)

Pour faciliter l'interprétation, nous avons procédé, en premier lieu ~~fait~~ à la sommation des notes obtenues par chaque sujet à chaque thème de notre échelle et en second lieu, nous avons dégagé des notes moyennes de chaque sujet à chaque thème (en divisant la cote d'un sujet dans un thème par le nombre des questions du thème). Partant de ces notes moyennes, nous avons établi une échelle d'interprétation ou d'étalonnage qui va de 1 à 4 et qui peut se présenter de la manière suivante : Très faible aptitude entrepreneuriale (1-1,4), Faible aptitude entrepreneuriale (1,5-2,4), Forte aptitude entrepreneuriale (2,5-3,4) et Très forte aptitude entrepreneuriale (3,5-4).

### IV. RESULTATS DE L'ETUDE

#### 4.1. Résultats globaux de l'étude

Les résultats globaux de l'étude ~~sent~~ sont présentés thème par thème. Les tableaux suivants présentent les notes moyennes des sujets de l'étude aux différentes dimensions de chaque thème. A ces notes moyennes, s'ajoutent les écarts-types et les variances.

#### Thème 1 : Aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa

Tableau III. Aptitudes entrepreneuriales des sujets de l'étude (N=217)

Indices statistiques	Aptitudes entrepreneuriales			
	CAP	PR	DCL	GC
Moyenne	3,02	2,60	2,65	2,59
Ecart-type	0,49	0,49	0,47	0,47

Variance	0,24	0,24	0,22	0,22
----------	------	------	------	------

Légende : CAP : Confiance en soi, ambitions et passions, PR : prise de risques, DCL : détermination, créativité et leadership, GC : gout du challenge.

Le tableau 3 révèle que les notes moyennes de nos sujets aux différentes aptitudes entrepreneuriales (confiance en soi, ambition et passion ; prise de risque ; détermination, créativité et leadership et goût du challenge) sont respectivement de 3,02 ; 2,60 ; 2,65 et 2,59. En situant ces moyennes dans l'échelle d'interprétation, nous constatons qu'elles tombent toutes dans l'intervalle de 2,5-3,4 correspondants à de fortes aptitudes entrepreneuriales.

## Thème 2 : Motivations entrepreneuriales des femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa (N=217)

Tableau IV. Motivations entrepreneuriales des femmes entrepreneures de Kinshasa (N=217)

Indices statistiques	Motivations entrepreneuriales	
	MEI	MEE
Moyenne	2,97	2,76
Ecart-type	0,52	0,51
Variance	0,27	0,26

Légende : MEI : Motivation entrepreneuriale intrinsèque, MEE : Motivation entrepreneuriale extrinsèque

Du tableau 4, il ressort que les sujets de l'étude ont de fortes motivations entrepreneuriales tant internes qu'externes. Cette conclusion est due au fait que leurs moyennes à ces deux dimensions se situent dans l'intervalle de 2,5-3,4 correspondant à une forte motivation entrepreneuriale. Lorsqu'on compare les deux types de motivation, on constate que les sujets ont été plus déterminés par les motivations intrinsèques qu'extrinsèques.

## Thème 3 : Facteurs environnementaux de la création d'entreprise (N=217)

Tableau V. Facteurs environnementaux de la création d'entreprise (N=217)

Indices statistiques	Facteurs environnementaux de la création d'entreprise	
	SEFPR	SCII
Moyenne	2,09	2,08
Ecart-type	0,60	0,65
Variance	0,37	0,42

Légende : SEFPR : Situations économique, financière, politique et réglementaire ; SCII : Situations culturelle, informationnelle et infrastructurelle.

Du tableau 5, il ressort que les situations économique, financière, politique et réglementaire n'ont pas facilité la création d'entreprise des sujets de l'étude. Cette conclusion est due au fait que leurs moyennes à ces deux dimensions se situent dans l'intervalle de 1,5-2,4 correspondant à une faible perception des conditions environnementales de création d'entreprise.

### 4.2. Facteurs déterminants des aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures

Pour déterminer les facteurs les plus explicatifs des aptitudes entrepreneuriales des femmes de la ville de Kinshasa, nous avons recouru à la régression linéaire multiple. En effet, l'analyse de la régression multiple est indiquée lorsqu'il est question de déterminer la relation entre une variable dépendante et un certain nombre de variables indépendantes (Cosnefroy & Sabatier, 2011). Dans ce contexte, les différentes aptitudes entrepreneuriales (confiance en soi ; ambition et passion ; prise de risque ; détermination, créativité et leadership ainsi que goût du challenge) constituent la variable dépendante pouvant être influencée par les variables indépendantes (tranche d'âge, statut matrimonial, personnel à charge, niveau d'études, formation suivie, statut professionnel, association, motivations entrepreneuriales, situations économique, financière, politique et réglementaire ainsi que facteurs environnementaux de la création d'entreprise).

Tableau VI. Facteurs déterminants des aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures

Facteurs	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	Beta	Erreur-type	Beta		
Tranche d'âge	0,02	0,03	0,08	1,04	0,29

Femmes mariées	-0,05	0,03	-0,17	-2,08	0,03
Personne à charge	0,03	0,03	0,07	1,05	0,29
Niveau d'études	0,01	0,02	0,05	0,62	0,53
Ayant une formation	-0,04	0,02	-0,15	-2,20	0,03
Antécédents profession.	-0,06	0,03	-0,16	-2,27	0,02
Association	0,01	0,02	0,04	0,63	0,52
MEE	0,002	0,03	0,004	0,06	0,94
MEI	0,14	0,03	0,25	3,89	0,00
SEFPR	0,007	0,04	0,01	0,19	0,84
SCII	0,05	0,03	0,12	1,78	0,07

La lecture des données consignées dans le tableau 6 révèle que quatre facteurs influencent de façon particulière les aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneurs de la ville de Kinshasa. Il s'agit du statut-civil, de la formation suivie avant la création de l'entreprise, le statut professionnel et de la motivation intrinsèque. Le statut-civil influence à 17 % les aptitudes entrepreneuriales de ces femmes, le statut professionnel à 16%, la formation suivie à 15 % et les motivations internes à 25 %. Le sens de l'influence du statut civil indique la suprématie des femmes mariées au niveau des aptitudes entrepreneuriales comparativement aux autres statuts-civils. Ainsi, on peut conclure que le fait d'être marié influe positivement sur les aptitudes entrepreneuriales des femmes. En ce qui concerne la formation suivie, les résultats indiquent que les sujets qui n'ont pas étudié n'ont pas de fortes aptitudes entrepreneuriales comparativement aux autres. Ainsi, les études constituent un atout important pour toute femme entrepreneure car elles lui dotent des aptitudes importantes pour bien étudier les marchés avant de se lancer dans la création de PME. Au niveau des motivations intrinsèques, le souci de rendre service à la communauté, la rentabilité espérée de la PME, la réussite de certaines femmes entrepreneurs, les parents et l'entourage ont été les facteurs motivationnels les plus importants dans la création des entreprises.

#### IV. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ces résultats démontrent que les femmes entrepreneurs de la ville de Kinshasa ont des fortes aptitudes entrepreneuriales. Ces aptitudes se traduiraient par la confiance en soi, les ambitions, la passion, la prise de risque et le goût du challenge. Ces résultats rejoignent ceux de Brouillard (2005) où il a été révélé de fortes aptitudes à entreprendre dans le chef des femmes entrepreneurs. Nos résultats vont aussi de pair avec ceux de Mburano, Kinyanjui et Maina (2013) où il a été constaté que les femmes entrepreneurs de l'Afrique Sub-Saharienne (Cameroun et Kenya) travaillant dans le secteur officiel font preuve de fortes aptitudes à entreprendre. En ce qui concerne les motivations entrepreneuriales, les résultats de l'étude indiquent que les femmes entrepreneurs sont plus motivées par les facteurs internes que les facteurs externes. Cependant, ces résultats infirment l'hypothèse selon laquelle les femmes entrepreneurs de la ville de Kinshasa auraient une perception positive des facteurs environnementaux de la création d'entreprise.

S'agissant des déterminants de l'entrepreneuriat féminin, les résultats de notre étude ont révélé que seuls le statut-civil, la formation suivie, le statut professionnel et les motivations intrinsèques influencent les aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneurs de la ville de Kinshasa. En ce qui concerne le statut-civil, il est constaté que les femmes mariées font preuve de plus d'aptitudes entrepreneuriales que les autres femmes. Ainsi, l'époux, loin d'être un inhibiteur, facilite l'expansion des aptitudes entrepreneuriales de sa femme. Nos résultats, à ce niveau, vont de pair avec ceux de Lambrecht et Pirnay (2003) où il a été constaté que le mari peut être un stimulateur pour la création d'entreprise de la femme.

Au niveau de la formation suivie, les résultats indiquent que les femmes sans formation ont de faibles aptitudes entrepreneuriales. Ces résultats nous semblent logiques car la formation dote les femmes des méthodes et techniques pour bien gérer une entreprise. D'ailleurs, il a été constaté que les femmes n'ayant suivi aucune formation réussissent moins bien dans leurs activités entrepreneuriales que celles ayant suivi plusieurs formations (Cornet & Constandinidis, 2007). En ce qui concerne le statut professionnel, il a été constaté que les femmes chômeuses avant la création de leur PME ont de faibles aptitudes entrepreneuriales que celles qui travaillaient. Ces résultats vont de pair avec ceux de St Cyr et al (2003) où il a été constaté que les femmes qui ont peu ou pas d'expérience du type d'entreprise qu'elles créent, ni d'expérience en gestion ont des difficultés pour pérenniser leurs activités entrepreneuriales que les autres.

Dans la liste des facteurs qui n'influent pas sur les aptitudes entrepreneuriales, on trouve : l'âge avant la création, le nombre de personne à charge, le niveau d'études, l'association, les motivations extrinsèques et

les facteurs environnementaux (*situations économique, financière, politique et réglementaire ainsi que les situations culturelle, informationnelle et infrastructurelle*). Nos résultats, à ce niveau, remettent en question ceux de plusieurs chercheurs où ces facteurs sont identifiés comme des déterminants des aptitudes entrepreneuriales des femmes. (Arenius & Minniti, 2005 ; Paturel & Arasti, 2006). Le manque d'influence de l'association de femmes sur les aptitudes entrepreneuriales mérite notre attention. La conclusion de plusieurs études (Hills, 1997 ; Singh, 1999), selon laquelle le réseau relationnel de l'entrepreneur est un des facteurs les plus importants dans l'acte d'entreprendre, est remise en question dans notre étude.

## CONCLUSION

La présente étude a eu pour objectif d'évaluer les déterminants psychosociologiques des aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa. Pour ce faire, une enquête appuyée par une échelle d'évaluation des facteurs psychosociologiques des aptitudes entrepreneuriales des femmes que nous avons administrée à un échantillon aléatoire simple de 217 femmes entrepreneures.

Les résultats obtenus ont révélé que les femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa font preuve de fortes aptitudes entrepreneuriales, elles sont plus motivées par les facteurs internes que les facteurs externes, en plus, les situations économique, financière, politique et règlementaire ne facilitent la création d'entreprise. En résumé, le statut-civil, la formation suivie, le statut professionnel ainsi que les motivations intrinsèques sont des facteurs les plus déterminants des fortes aptitudes entrepreneuriales des femmes entrepreneures de la ville de Kinshasa.

Les résultats de cette étude démontrent que les femmes entrepreneurs de la ville de Kinshasa ont des fortes aptitudes entrepreneuriales et qu'en termes de poids d'influence, les motivations entrepreneuriales intrinsèques occupent la première position.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adraghi B., Allender M.E. & Anderson, R. (2003). "An empirical analysis of the relationship between employment growth and entrepreneurial activity". *Academy of entrepreneurial journal*. Vol 9, n°1, pp.21-30.
- Ahl, H. (2006). "Why research on women entrepreneurs needs new directions". *Entrepreneurship Theory and Practice*.30. 595-621.
- Alfaro, L. & Charlton, A. (2006). *International Financial Integration and Entrepreneurship*. London : Havard Business school of economics.
- Arenius, P. & Minniti, M. (2005). Perceptual variables and nascent entrepreneurship. *Small Business Economics*. 24. 233-247.
- Banque Mondiale (2016). Doing Business 2016. *Entreprendre dans un monde plus transparent*. En ligne sur le site : [www.Français.doingbusiness.org](http://www.Français.doingbusiness.org), consulté le 20/01/2019.
- Benredjem, R. (2009). L'intention entrepreneuriale : l'influence des facteurs liés à l'individu et au milieu. *Cahier de recherche : 2009-21 E4*. Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion, UMR 5820.
- Bird, B. & Brush, C. (2002). *Agendered perspective on organizational creation*. Baylor University
- Brouillard, F. (2005). *Facteurs de motivation à démarrer une entreprise en Abitibi-Témiscamingue*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Chicoutimi
- Brush, C. G. (1992). Research on Women Business Owners: Past Trends. *A New Perspective and Future Directions, Entrepreneurship Theory and Practice*. Vol.6(4), 5-30.
- Brush, C.G. et al. (2009). *Women entrepreneurs: A research overview*. *The Oxford handbook of entrepreneurship*. Oxford: Oxford University Press.
- Burke, C.S. et al. (2007). *Trust in leadership: A multi-level review and integration*. *Leadership Quarterly*. Londres : Elsevier.
- Carter, S.L., Anderson, S. & Shaw, E. (2001). *La propriété d'entreprise par les femmes: une revue de la littérature académique, populaire et internet*. Centre Hunter pour l'entrepreneuriat. Londres : Elsevier.
- Chabaud D. & Lebègue, K. (2013). *Le paradigme de l'opportunité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chavan, M. (2005). Demystifying the women entrepreneurship in Sydney, Australia. A best practice model. Actes de la 50ième conférence de *International Council for small Business*. Washington.
- Colot, O. (2007). Expliquer le phénomène entrepreneurial : les variables environnementales. *Actes du colloque « Entrepreneuriat : Nouveaux défis, nouveaux comportements »*. Cahiers de la Recherche de l'ISC de Paris. 82-97.

- Cornet, A & Constantinidis, C.A. (2007). *Les femmes repreneuses d'une entreprise familiale : difficultés et stratégies*. Université de Liège. CIFEPME.
- Cornillon, E. (2005). *L'entrepreneuriat féminin en France, état des lieux et perspectives*. Strasbourg : Université Robert Schuman.
- Cosnefroy, O. & Sabatier, C. (2011). Estimation de l'importance relative des prédicteurs dans un modèle de régression multiple. Intérêt et limites des méthodes récentes. *L'Année psychologique*. 111(2). 253-289.
- Davidsson, P. (1995). Determinants of entrepreneurial intentions. *RENT IX Workshop*. 6. 23-24.
- Diakitè B. (2004). *Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée. Une étude exploratoire des ethnies peule et soussou*. Thèse présentée à la Faculté des Etudes Supérieures de l'Université de Laval non publié. Québec : Presse de l'Université de Québec.
- Duchénaut, B. & Orhan, M. (2002). *Les femmes entrepreneurs en France*. Paris : Seli Arslan.
- Dzaka-Kikouta, T. & Mabenge C. (2018). « *Enjeux de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique francophone* ». Situation économique en Afrique francophone : Enjeux et perspectives. Sous la direction de Brahim.
- Ekomene, G.B. (2019). *La promotion de l'entrepreneuriat féminin par le microcrédit en République Démocratique du Congo*. Librairie Africaine d'Etudes Juridiques. <https://www.researchgate.net> DOI : 10.5771/2363-6262-2020-2-350 (consulté le 5 décembre 2019).
- Fillion, L. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. *Revue Internationale PME*. 10 (2). 129-172.
- Greer, M.J. & Green, P.G. (2003). Feminist theory and the study entrepreneurship. *New perspectives on Women*. Books google.com.
- Goffe, R. & Scase, R. (1985). Women in change. *The Experiences of female Entrepreneurs*. London: George Allen & Urwin.
- Hassine, A.B.H. (2016). *L'entrepreneuriat féminine en Tunisie: indicateurs et déterminants de succès*. Tunisie: Revue Economie, Gestion et Société.
- Heilman, M.E. & Chen, J.J. (2003). « Entrepreneurship as a solution: the allure of self-employment for women an minorités ». *Human Ressource Management Review*, 13 (2). 347-364.
- Himrane, G. & Hassani, T. (2017). Une analyse multidimensionnelle de l'entrepreneuriat féminin en Algérie. *Revue algérienne de développement économique*. 6.45-77.
- Hisrich R. & Brush C. (1984). Women and minority entrepreneurs: a comparison analysis: Frontiers of Entrepreneurship Research. *Journal of Business Venturing*. 8. 137-150.
- Lambrecht, J. & Pirnay, R. (2003). *Entrepreneuriat féminin en Wallonie*. Rapport de recherche effectuée par le Centre de Recherche PME et d'Entrepreneuriat de l'Université Liège et le Centre d'Etudes pour l'Entrepreneuriat - EHSAL - K.U. Brussel.
- Lavoie D. (1988). La découverte de l'interprétation des possibilités de profit : la culture et l'entrepreneur selon Kirzner. In B. Berger B. (dir.). *Esprit d'entreprise, culture et sociétés*(pp.219-237). Paris : Maxima.
- Lebègue, T. (2011). *Le processus entrepreneurial des femmes en France*. Thèse de doctorat en sciences de gestion non publié. Brest : Université de Bretagne Occidentale.
- Lee-Gosselin H., Housieaux, C. & Villeneuve M. (2010). *Réalités, besoins et défis des femmes entrepreneuses de la région de la Capitale-Nationale*. Etude réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente spécifique en matière de condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale. Canada : Université de Laval.
- Lee-Gosselin, H. & Grise, J. (1990). Are women-owners challenging our definitions of entrepreneurship? An in-depth survey. *Journal of business ethics*.9(5). 423-433.
- Liles, P. (1974). *New business ventures and the entrepreneur*. Homewood. RD. Inwin. Google scholar.
- Mburano, JR., Kinyanjui, N. & Maina, L. (2013). *Facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique Sub-Saharienne : Cameroun et Kenya*. Rapport de recherche du FR-CIEA n°66/13 non publié. Dakar.
- Mione, A. (2002). Comparaison des femmes entrepreneurs France- Canada. 6<sup>e</sup> CIFPM. Montréal.
- Morisson, G. (2001). Entrepreneurs transcends time: a biographical analysis». *Management decision*. 39 (9).784-791.

- OIF. (2016). *Entrepreneuriat des femmes et des jeunes. L'appui au développement des PME pour la promotion d'une croissance partagée*. [www.francophonie.org/entr](http://www.francophonie.org/entr).
- OIT. (2011). *Le développement de l'entrepreneuriat féminin*. Programme sur les entreprises durables. [www.ilo.org/wed](http://www.ilo.org/wed).
- Onana, F. X. (2011). *Motivations et modes de gestion des femmes entrepreneurs au Cameroun : une étude exploratoire*. Thèse de doctorat en sciences de gestion. Université Montesquieu : Bordeaux IV.
- Paturel, R. & Arasti Z. (2006). *Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran*. Papier présenté au Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME sur le thème L'Internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales, 25-26 octobre 2006. Haute Ecole de Gestion (HEG) Fribourg, Suisse.
- Ratté, S. (1999). *Les femmes entrepreneurs au Québec : Qu'en est-il ?*. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Montréal : PUM.
- Riebe, M. (2005). The leadership style of women entrepreneurs : an alternative model of successful management practices. 50e Congrès de *International Council for Small Business*. Washington, 15-18 juin.
- Robichaud Y., LeBrasseur R., Riverin N. & Zinger J. (2006). *L'influence des motivations pression-attraction sur la conduite d'une petite entreprise lors de la phase de création : une comparaison hommes/femmes*. Papier présenté au Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME sur le thème «L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales, 25-27 octobre 2006 ». Haute Ecole de Gestion (HEG), Fribourg, Suisse.
- Schumpeter, J. (1935). *Théorie de l'évolution économique*. Paris: Dalloz.
- St-Cyr, L., Audet, J. & Carrier. C. (2002). *L'entrepreneuriat féminin du secteur manufacturier québécois : caractéristiques et accès au financement institutionnel*. Actes du 6e Congrès International Francophone de recherche sur la PME (CIFPME). HEC-Montréal.
- Verheul, I., Van Stel, A. & Thurik, R. (2006). "Explaining female and male entrepreneurship at the country level". *Entrepreneurship & regional development* 18(2): 151-183.
- Wennekers, S., Van Wennekers A., Thurik, R. & Reynolds D.P. (2005). "Nascent Entrepreneurship and the level of Economic Development". *Small Business Economics*. Vol.24pp :293-309.